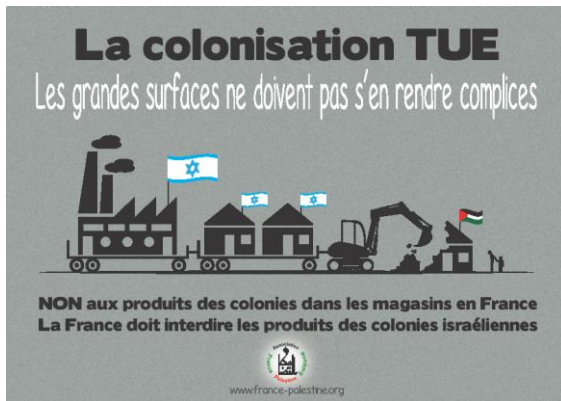




Vous ne voulez pas être complice de la colonisation israélienne !

Le saviez-vous ?

Depuis novembre 2016, l'étiquetage des produits israéliens (Israël dans ses limites reconnues par le Droit international) et celui des produits issus des colonies ou du Golan annexé doivent être différents. À ce jour, aucun des magasins que nous avons visités ne respecte le texte officiel de l'administration française (au verso de la feuille à laisser).

Vous pouvez agir pour que personne n'achète à son insu, fruits, légumes ou produits de beauté AHAVA issus des colonies israéliennes illégales.

Comment faire ?

- 1 - Vous constatez que des produits sont étiquetés « Israël ».
- 2 - Vous remplissez la feuille jointe : date et nature du produit
- 3 - Vous la remettez à l'accueil du magasin ou au vendeur sur le marché. Vous pouvez demander s'ils se sont assurés que les produits viennent d'Israël et non des colonies. Et vous précisez que dans le doute sur l'origine, vous n'achetez pas !
- 4 - **N'oubliez pas de nous envoyer un message : le magasin, la date, la nature du produit (une photo)**

Soyons nombreux à le faire :

un petit geste pour s'opposer à la colonisation israélienne et l'annexion des terres par Israël.

- 5 - Vous pouvez également écrire à la direction départementale de la protection de la population (DDPP) : **sans oublier de nous transmettre un double**

Retrouvez cette campagne sur notre site web



Association France Palestine Solidarité

Maison de Quartier-Le Patio
97 Galerie de l'Arlequin
38100 GRENOBLE

Courriel : afps38@yahoo.fr
www.afps-isere-grenoble.org



ISRAËL OCCUPE, OPPRIME, COLONISE LA PALESTINE

PAS DE PRODUITS de la COLONISATION DANS NOS MAGASINS !



www.france-palestine.org